



Etretat, selon Monet

Après le festival Normandie impressionniste, peut-être un itinéraire culturel européen sur le thème de l'impressionnisme. Telle a été l'annonce par les deux présidents des départements de la Haute-Normandie, Didier Marie et Jean-Louis Destans jeudi 9 janvier au musée des impressionnistes à Giverny.

Qu'est-ce qu'un itinéraire culturel européen ?

Le Conseil de l'Europe a défini en 1984 un itinéraire culturel européen comme « *un parcours couvrant un ou plusieurs pays ou régions qui s'organise autour des thèmes dont l'intérêt historique, artistique ou social s'avère européen, soit en raison du tracé géographique, soit en fonction du contenu et de sa signification* ».

Il existe aujourd'hui 26 itinéraires culturels européens. Le premier, créé en 1987, a pour thème les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Les suivants sont consacrés à Mozart, aux villes thermales, à la céramique industrielle, à l'olivier...

Pour être éligible, « *un itinéraire culturel européen doit réunir au moins trois pays* », a rappelé Pénélope Denu, directrice de l'institut européen des itinéraires culturels, basé à Luxembourg. Ce n'est pas tout. Il est nécessaire que le sujet soit « *un vecteur de dialogue interculturel, un modèle de coopération et un sujet de recherche. Le programme d'action doit contenir une dimension culturelle, éducative et ludique* ».

Pourquoi l'impressionnisme ?

L'impressionnisme est un courant majeur dans l'histoire de la peinture. « *Au XIXe siècle, ont eu lieu deux révolutions : industrielle et esthétique. L'impressionnisme est parti au XVIIIe siècle des Pays Bas, est passé par l'Angleterre avec les aquarellistes avant d'arriver en France avec les naturalistes. En 1860, la France est l'épicentre de l'impressionnisme qui a rayonné en Europe. La matière est donc considérable* », rappelle Jacques-Sylvain Klein, commissaire du premier festival Normandie impressionniste.

La Haute-Normandie a accueilli pendant ces années un grand nombre de peintres dont Monet, Pissaro...

Quels sont les objectifs ?

Un tel dispositif doit permettre de construire un réseau européen avec des villes, des régions, des associations, des musées... au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne. Les présidents des deux départements de la Haute-Normandie voient là un moyen de « *valoriser l'axe de la Seine* » dans le cadre d'un développement touristique.

Quelle démarche ?

Pour Catherine Scelles, directrice adjointe du service culturel au Département de la Seine-Maritime, il s'agit tout d'abord d'apporter « *une définition précise de l'impressionnisme. C'est important pour définir le périmètre d'un réseau de base. Ensuite, il faudra créer un comité scientifique* ».

Dans ce projet, il est nécessaire de « *rester dans le vivant, faire dialoguer le passé et la création artistique* ».

Quelle échéance ?

Jean-Louis Destans s'est montré très impatient et a fixé l'échéance à 2015. Pénélope Denu, plus prudente, a évoqué fin 2016.